



État de la gouvernance environnementale mondiale 2020

International Institute for
Sustainable Development,
Earth Negotiations Bulletin

État de la gouvernance environnementale mondiale 2020

International Institute for
Sustainable Development,
Earth Negotiations Bulletin

L'Institut international du développement durable

L'Institut international du développement durable (IISD) est un laboratoire d'idées indépendant et primé qui vise à accélérer le développement de solutions pour parvenir à un climat stable, à la gestion durable des ressources et à des économies équitables. Nos travaux inspirent de meilleures décisions et suscitent la prise de mesures concrètes pour aider les gens et la planète à prospérer. Nous mettons en lumière ce qui peut être réalisé grâce à la collaboration entre les gouvernements, les entreprises, les organismes sans but lucratif et les communautés. Le personnel de l'IISD fort de plus de 120 membres, et ses quelque 150 associé(e)s et consultant(e)s viennent du monde entier et leur formation couvre maintes disciplines. Nos travaux touchent la vie de personnes dans presque 100 pays.

L'IISD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, et visé par l'alinéa 501(c)(3) de l'Internal Revenue Code des États-Unis. Il bénéficie de subventions de fonctionnement de base de la province du Manitoba. En outre, des fonds de projets lui sont accordés par divers gouvernements, tant au Canada qu'à l'étranger, des organismes des Nations Unies, des fondations, le secteur privé et des particuliers.

Earth Negotiations Bulletin

Le Bulletin des Négociations de la Terre (ENB) est une source fiable d'informations sur les négociations environnementales mondiales. Il fournit aux décideurs du développement durable une variété de ressources d'information multimédia, y compris une couverture quotidienne assortie d'analyses et de photos des négociations internationales. L'ENB est reconnue pour son objectivité et son expertise en matière de politique internationale relative à l'environnement et au développement durable. Les divers produits fournis par l'ENB en font une source d'information essentielle pour les fonctionnaires, les décideurs, le personnel des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les organisations intergouvernementales, les entreprises et les universités.

État de la gouvernance environnementale mondiale 2020

Février 2021

Edité par Jen Allan, PhD

Auteurs collaborateurs : Bernard Soubry, Tanya Rosen, et Elsa Tsioumani, PhD

Photo : IISD/Kiara Worth

Siège

111 Lombard Avenue,
Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel: +1 (204) 958-7700

Website: www.iisd.org

Twitter: [@IISD_news](https://twitter.com/IISD_news)

Head Office

111 Lombard Avenue,
Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel: +1 (204) 958-7700

Website: www.iisd.org

Twitter: [@IISD_news](https://twitter.com/IISD_news)

Table des matières

| | |
|--|-------------|
| Avant propos | vi |
| Introduction | viii |
| Négocier pendant une pandémie | 1 |
| La procédure de «Silence» | 1 |
| Passer en ligne | 2 |
| Créer une dynamique politique | 3 |
| Réduire les négociations | 3 |
| Pleine vitesse (et programme complet) pour l'avenir | 4 |
| Poursuite des travaux intersessions | 5 |
| Le Format en ligne, est-il ici pour rester ? | 6 |
| Impact de la pandémie sur la gouvernance environnementale mondiale en 2020 | 8 |
| Impact de la COVID sur l'environnement mondial | 13 |
| La COVID a-t-elle réduit notre impact environnemental ? | 13 |
| Qu'est ce qui a changé ? | 14 |
| Le débat politique américain | 14 |
| Inégalités et justice environnementale | 15 |
| La COVID et l'environnement : pas un aperçu, mais l'événement principal | 15 |
| Prévisions pour 2021 et au-delà | 17 |



Selwin Hart

Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'action climatique et sous-Secrétaire général pour l'équipe d'Action climatique

Avant propos

Le monde a besoin d'une correction de cap urgente. Alors que nous entrons en 2021, nous avons de quoi espérer que cette correction pourra se faire.

Indéniablement, nous sommes encore bien loin de réaliser les objectifs de l'Accord de Paris, et la pandémie a retardé les progrès dans l'achèvement de nombreux Objectifs de développement durable.

Comme le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, l'a dit sans ambages, nous menons une guerre contre la nature. La pandémie de la COVID-19 a révélé non seulement notre exploitation non durable et destructrice des ressources naturelles, mais aussi les conséquences des inégalités endémiques qui existent au sein des pays et entre eux. Nous voyons de plus en plus la nature reculer: la hausse des températures, les incendies de forêt, les inondations, les cyclones et les ouragans sont une nouvelle normalité dévastatrice.

La production de combustibles fossiles continue d'augmenter de 2% par an, alors qu'elle doit baisser de 6% chaque année. Les pays financent davantage les subventions aux combustibles fossiles que les énergies renouvelables.

Mais il y a des signes de changement. Alors que le monde subit les effets de plus en plus accélérés du dérèglement climatique et les coûts croissants de l'inaction, un nombre de

plus en plus important de gouvernements, d'entreprises, d'investisseurs et de dirigeants de la société civile intensifient leur niveau d'ambition et d'action.

De plus en plus de pays reconnaissent qu'il est urgent d'intensifier considérablement leurs efforts en matière de lutte contre le changement climatique, et nous sommes encouragés par les annonces récentes de plusieurs grands émetteurs et de nombreuses entreprises mondiales engagées en faveur de la neutralité carbone, comme l'ont exhorté le Secrétaire général et bien d'autres. Nous entrons en 2021 avec des pays produisant plus de la moitié des émissions mondiales de CO2 désormais engagés pour un avenir à zéro émission, ce niveau devant passer à deux tiers début 2021.

Le récent sommet de l'Ambition climatique, organisé pour marquer le cinquième anniversaire de l'Accord de Paris, a envoyé des signaux forts indiquant que davantage de pays et d'entreprises sont prêts à prendre, en faveur du climat, les mesures audacieuses dont dépendent notre sécurité et notre prospérité futures.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, l'objectif central des Nations Unies pour 2021 consiste à construire une coalition véritablement mondiale pour la neutralité carbone, pour des émissions mondiales de gaz à effet de serre nulles en 2050. Mais les

promesses ne sont que la première étape. Désormais, tous les pays doivent faire preuve d'ambition dans leurs nouvelles contributions déterminées au niveau national améliorées, qu'ils sont obligés de soumettre avant la COP26. Les promesses doivent être soutenues, dès à présent, par une action réelle.

Cette transition doit être juste, assortie d'une protection sociale et d'un soutien aux travailleurs et aux autres personnes touchées par la dé-carbonisation. Et la réduction des émissions n'est qu'une partie du défi - nous devons nous adapter aux effets du changement climatique et renforcer la résilience qui peut sauver des vies et des biens.

Le Secrétaire général a appelé à une percée en matière d'adaptation et de résilience, qui donne la priorité aux besoins de ceux qui se trouvent en première ligne de la crise climatique. Tous les bailleurs de fonds et les BMD devraient s'engager à orienter au moins 50% de leur soutien financier climatique vers l'adaptation et le renforcement de la résilience.

Alors que nous avançons vers 2021, le financement de l'action climatique doit augmenter considérablement. Les pays développés doivent honorer leur engagement d'au moins 100 milliards de dollars d'euros par an aux pays en développement, à la fois pour réduire les émissions et pour renforcer la résilience. Toutes les BMD et APB devraient s'engager à aligner leurs politiques, portefeuilles et projets sur les objectifs de l'Accord de Paris.

La communauté scientifique nous dit que pour atteindre zéro émission d'ici 2050, nous devons réduire les émissions de 45%, d'ici

2030, par rapport aux niveaux de 2010. Il est maintenant temps pour chaque pays, ville, institution financière et entreprise d'adopter des plans pour passer à zéro émission d'ici 2050, soutenus par les mesures permettant d'y parvenir.

Un rapport pareil à celui-ci nous aide à faire le point sur chaque année écoulée, telle qu'elle fut. Nous y pouvons apprendre les uns des autres. L'équipe du Bulletin des Négociations de la Terre passe, depuis 1992, d'innombrables heures dans des salles de négociation, couvrant presque toutes les réunions sur les grands enjeux environnementaux. Cette année, elle s'est, elle aussi, installée en ligne. Dans le présent rapport, elle examine les différents processus organisés pour négocier des règles permettant de faire face à nos crises les plus urgentes. Elle distille ce que 2020 a signifié pour le monde qui nous entoure et pour notre capacité à répondre aux menaces que nous lui posons.

Je salue ce travail vital, car il est essentiel que le monde dispose de données claires et objectives provenant de sources multiples, sur lesquelles fonder les décisions qui détermineront et notre présent et notre avenir. En 2021, sur la longue et difficile route de Glasgow, les enjeux sont plus importants que jamais. Mais il en va de même pour les opportunités plus grandes que jamais—pour les personnes, la prospérité et la planète—si nous prenons correctement ces décisions.

Introduction

Que reste-t-il à dire sur 2020 ? Lors de la publication de notre rapport sur l'État de la Gouvernance Mondiale de l'Environnement l'année dernière, 2020 avait un potentiel donnant à penser qu'elle serait un tournant. L'Accord de Paris commencerait à régir la riposte mondiale au changement climatique. La biodiversité prévoyait une «Super Année». Il y avait des espoirs pour un nouveau Traité sur la diversité biologique marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale, ainsi qu'un nouveau Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 apte à guider l'avenir de la protection de la nature. Dans l'optimisme grisant de 2019, il semblait correct de faire le point de la situation et de s'attendre à une année prochaine potentiellement mémorable.

L'année a commencé comme prévu. La «Super Année» a débuté à Gandhinagar, en Inde, avec la Conférence de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ([CdP13 de la CEM](#)). Ensuite, la pandémie a commencé à s'infiltrer dans le monde des réunions multilatérales. À la fin du mois de février, les délégués négociant l'avant-projet du [Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020](#) ont fait vérifier leurs températures lorsqu'ils sont entrés dans la salle à Rome. Après la réunion du Fonds vert pour le climat, à la mi-mars, [plusieurs participants ont été testés positifs](#). [Le premier cas de COVID-19 du Libéria a été retracé à la réunion](#). Les confinements mondiaux, les restrictions de voyage et les reports de réunions se sont multipliés.

Le multilatéralisme a semblé être au point mort. Le système axé sur la convocation de centaines, voire de milliers de délégués n'était plus possible. Dans le monde, plus

d'un million de personnes ont perdu la vie et les conséquences pour la santé publique et les économies continuent de se faire sentir. Dans un contexte de crise sanitaire en croissance rapide, la communauté mondiale a tenté de poursuivre ses efforts face aux crises du climat et de la biodiversité.

Les négociations s'y sont déroulées en ligne. Les délégués et les scientifiques ont travaillé à partir de chez eux. Les salons des foyers du monde entier sont devenus les lieux de travail de la gouvernance mondiale. Comme nous le documentons dans la partie 2, les Secrétariats ont innové. Ils ont utilisé une gamme de procédures et de logiciels pour essayer de faire avancer les discussions sur des questions importantes. Les décisions ayant trait aux budgets ont été priorisées pour faire tourner les roues du multilatéralisme. Certaines décisions de fond ont été prises, mais principalement par des organes plus petits axés sur la mise en œuvre. Travailler à travers les fuseaux horaires et s'appuyer sur des connexions Internet parfois inégales, s'assurer que tout le monde puisse participer était devenu une préoccupation urgente.

Pour une personne habituée à s'asseoir dans les salles de négociations ou à rôder dans les couloirs pour obtenir des «renseignements», il est devenu désormais extrêmement difficile de suivre l'évolution des choses. La transparence est une priorité dans le monde en ligne. Notre équipe espère que ce rapport pourra aider à faire la lumière sur la façon dont le système des Nations Unies a fait face et ce qui s'est passé en 2020.

Nous avons vu un certain engagement politique pointer à travers les sinistres nouvelles concernant les crises en cours en matière de santé, de climat et de biodiversité.

L'Engagement des dirigeants en faveur de la nature, [adopté](#) en septembre, affiche une ambition politique de haut niveau pour la protection de la biodiversité. Les dirigeants de 75 pays et de l'UE s'y sont engagés à réaliser la vision du Vivre en harmonie avec la nature d'ici 2050. Ils y reconnaissent que cela nécessitera une volonté politique et des actions transformatrices.

Nombre des mêmes dirigeants se sont réunis en ligne trois mois plus tard pour signaler l'ambition climatique à l'occasion du cinquième anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris. 2020 a marqué le premier test de l'Accord. Au 31 décembre 2020, les pays étaient encouragés à présenter des engagements plus ambitieux. Comme des étudiants qui ont des devoirs urgents, mais qui sont peu surveillés, la plupart des grands émetteurs n'ont pas tenu de nouveaux engagements au cours de l'année. Après le Sommet, nous nous retrouvons avec toute [une série d'engagements](#). Leur effet global sur l'élévation de la température mondiale sera bientôt modélisé, à ne point douter. Mais déjà, Alok Sharma, le Président de la prochaine conférence de Glasgow sur le changement climatique, a laissé entendre que ces engagements ne sont pas suffisants pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 ° C.

La volonté politique est vitale si nous voulons mieux reconstruire après la pandémie. Nous explorons la manière dont la pandémie a façonné notre monde naturel dans la partie 3. La déforestation contribue à la transmission de maladies zoonotiques, comme la COVID-19. Les urgences climatiques et naturelles se poursuivent, représentant, pour l'environnement et la santé, une menace à plus long terme que la pandémie actuelle.

Cette crise a peut-être changé durablement nos sociétés. Des vies et des moyens de subsistance dans le monde ont été perdus ou abimés. Les inégalités sociales se

sont aggravées. Nous avons redécouvert l'importance d'une bonne santé et de liens solides avec la famille et les amis. Les gouvernements ont redécouvert leurs lignes de crédit, augmentant la taille des dettes nationales et le rôle de l'État dans nos vies. L'état omniprésent est de retour, avec des implications durables.

Les états omniprésents pourraient adopter des relances vertes. [Les émissions ont augmenté après la crise financière de 2008-2009](#), malgré les dépenses pour stimuler la relance verte des États-Unis, de la Chine et de l'UE. [L'UE](#) et la [République de Corée](#) ont déjà annoncé que leur relance serait verte. Beaucoup ont souligné la nécessité de plans de relance économique qui favorisent une transition équitable vers les énergies renouvelables et la protection de la nature tout en créant des emplois. Dans quelle mesure les gouvernements se cramponneront-ils réellement à la promesse d'un avenir plus vert et plus équitable sera une question que nous aborderons dans notre édition 2021.

Nous concluons ce rapport avec un regard tourné vers 2021 et au-delà. Cela est probablement imprudent. Au moment de la mise sous presse de ce rapport, la plupart des réunions pour 2021 ne sont que provisoirement programmées ; peu de choses semblent sûres. Pourtant, si nous avons appris quelque chose de cette crise actuelle, c'est que nous sommes capables de nous adapter rapidement. Peut-être que l'année prochaine, nous serons en mesure de rapporter que, dans leur traitement des crises environnementales, les dirigeants mondiaux ont appliqué la même urgence que celle dont ils ont fait montre dans la lutte contre la COVID-19.



Négocier pendant une pandémie

La communication en mode présentiel est le fondement des négociations internationales. La pandémie COVID-19 a perturbé les pratiques et procédures destinées à garantir des négociations efficaces, équitables et transparentes. La gouvernance environnementale mondiale s'est mise en ligne de manière soudaine.

La perturbation a donné lieu à de nombreuses questions. Comment les pays allaient-ils pouvoir légalement prendre des décisions qui exigeraient normalement une présence physique ? Quelles plateformes seraient les plus sécurisées ? Comment les secrétariats allaient-ils être en mesure de garantir la participation, compte tenu, en particulier, des fuseaux horaires et de l'inégalité d'accès à l'Internet ? La traduction simultanée est-elle possible ? Plus important peut-être, les participants se sont demandé si des « pauses café » et des « groupes de discussion » virtuels pourraient se substituer à leurs équivalents physiques au sein desquels les négociateurs se retrouvent côte à côte pour aboutir à un consensus.

Les réponses à ces questions variaient. Les secrétariats et les organisateurs ont reporté les réunions (figure 1). Le caractère et le but des réunions sont passés de négociations à des discussions non officielles et à des manifestations imposées. Un petit nombre d'organismes de moindre taille ont franchi le pas du numérique, pour adopter des

décisions de financement ou formuler des recommandations scientifiques.

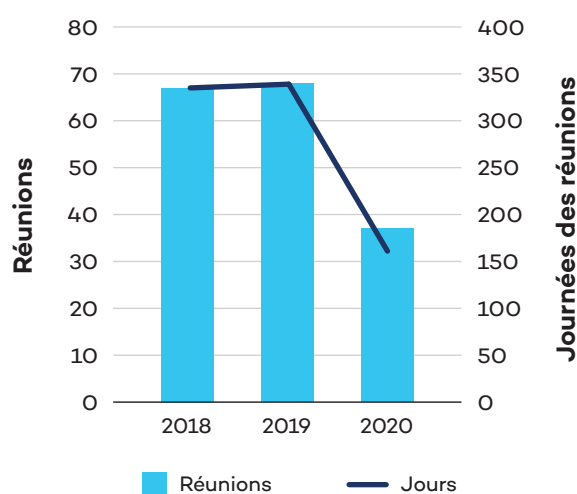
La procédure de « Silence »

Malgré son nom, la « procédure de Silence » nécessite toujours une communication. La procédure de silence est un outil permettant aux négociateurs d'indiquer un accord de principe sur un texte. Elle donne à tous les pays une dernière chance de s'opposer, (c'est-à-dire de rompre le silence) à une date et une heure spécifiées, acte qui renvoie les négociateurs à la table des négociations. Les délégués transmettent la proposition de projet complète à leur capitale pour examen final.

Les diplomates de l'ONU connaissaient la procédure de silence. Avant la pandémie, un projet de résolution placé sous la procédure de silence aurait toujours fait l'objet d'une procédure de vote formelle (en mode présentiel) si aucun pays ne rompait le silence avant la date limite. Lors des négociations en présentiel, le délai pour soumettre une objection était généralement de 24 heures, après quoi son adoption était supposée, mais un vote formel avait toujours lieu.

Après le début de la pandémie, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a été l'une des premières à [ajuster la procédure de silence](#). L'AGNU a convenu que le vote en mode présentiel physique n'était plus

Figure 1. L'impact du COVID-19 sur la couverture des réunions par BNT



Source : calculs de l'auteur

nécessaire. Les projets de résolution seraient adoptés selon la seule procédure de silence, qui durerait désormais plusieurs jours.

Plusieurs organisations ont intégré la procédure de silence dans leur planification, espérant qu'elle pourrait aboutir à des décisions très nécessaires, souvent d'ordre opérationnel. Les budgets et les programmes de travail sont extrêmement importants. Ils fixent les mandats de travail de l'année à venir et fournissent les ressources pour les accomplir. Sans budget convenu, les secrétariats ne peuvent pas fonctionner.

Le [Forum des Nations Unies sur les forêts \(FNUF\)](#) et la [deuxième CdP «extraordinaire» de la Convention sur la diversité biologique \(CDB\)](#) ont, tous deux, utilisé la procédure de silence pour adopter des décisions

d'ordre opérationnel. La décision globale du FNUF couvrait six des 13 points initialement prévus à l'ordre du jour. Elle permet au Forum d'avancer sur le plan opérationnel et donne au Secrétariat mandat de poursuivre son travail sur des initiatives importantes. La CDB s'est limitée au budget. Au bout de 72 heures, le Brésil a rompu le silence en soumettant une objection écrite reflétant l'incertitude concernant le format des réunions futures et les incidences budgétaires. Après des consultations non officielles et 48 heures supplémentaires de silence, les parties ont adopté le budget.

Passer en ligne

De nombreux organismes se sont aventurés dans le monde des négociations en ligne. L'arrêt des discussions risquait de freiner les progrès et la dynamique politique. La combinaison de canaux diplomatiques en coulisses et de déclarations préenregistrées a réussi à susciter le sentiment que le monde était toujours engagé dans l'action pour le climat et la biodiversité.

N'empêche, les décisions de fond étaient peu nombreuses. En général, moins de personnes sont impliquées dans les décisions, mieux la prise de décision virtuelle fonctionne. Les organismes plus grands ont changé de tactique, utilisant des forums en ligne, principalement pour vérifier les aspects les plus faciles de leurs programmes.

Créer une dynamique politique

Les dirigeants ont beaucoup à faire, mais il a été largement reconnu que les crises relatives au climat et à la biodiversité ne peuvent pas attendre la fin de la pandémie. Il était essentiel que les dirigeants montrent que la pandémie n'a pas arrêté l'action environnementale mondiale.

L'ambition climatique a été anémique tout au long de 2020, et beaucoup se demandaient si l'Accord de Paris pouvait augmenter l'ambition. [Le Sommet de l'ambition climatique de la CCNUCC](#) – une nouvelle réunion qui n'était pas envisagée avant la pandémie – a tenté de sauver le bilan collectif des pays. Les pays, y compris de l'UE, de la Chine et du Royaume-Uni, y ont promis la réalisation de 45 objectifs ou plans relatifs aux Contributions déterminées au niveau national (CDN). Outre les engagements aux CDN, les déclarations ont formalisé 24 nouveaux engagements de zéro émission et 20 nouveaux plans d'adaptation et de résilience. Il y a eu une cascade de promesses de financement climatique, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Portugal, de la Finlande, du Luxembourg et de Monaco, ainsi que de la Banque européenne d'investissement et de la Banque mondiale.

La nécessité d'une action en faveur de la biodiversité est tout aussi urgente. 2020 devait être une année de célébration, lorsque les pays adopteraient de nouvelles initiatives pour protéger la nature. Le Secrétaire général de l'ONU y a encore accueilli un [Sommet](#)

[sur la biodiversité](#). L'objectif initial était de dynamiser l'élan vers un Cadre mondial de la biodiversité ambitieux pour l'après-2020 (CMB). Cet objectif est toujours là, mais prend une importance nouvelle compte tenu du retard pris dans l'adoption du CMB.

[L'Engagement des dirigeants en faveur de la nature](#), signé par 75 pays et l'UE avant le sommet, a renforcé l'effort. Il comprend des engagements généralisés pour la protection de la nature, mais [certains pays riches en biodiversité](#), notamment l'Australie, les États-Unis, la Chine (pays hôte de la CdP15), le Brésil et l'Inde, manquent à l'appel.

Inciter les chefs d'État et de gouvernement à prendre de nouveaux engagements plus ambitieux implique une diplomatie considérable. Ces mots comptent. À l'avenir, les ONG et d'autres pays, tiendront ces pays chevillés à ces promesses. Certes, le format était nouveau – une série de déclarations préenregistrées diffusées sur l'Internet – mais c'est la diplomatie traditionnelle qui a rendu les annonces possibles.

Réduire les négociations

La dynamique politique est une chose, la négociation en est une autre. L'élément interpersonnel est important. Discussions parallèles et propositions impromptues sont souvent essentielles pour sortir d'une impasse. Un environnement virtuel semble mal adapté à l'élaboration de nouvelles règles.

Les organes subsidiaires de la CCNUCC et de la CDB sont de grandes réunions ; les participants y sont plus nombreux que

dans les CdP des divers processus. Comme beaucoup de grandes réunions, ces organes attendent que les discussions en mode présentiel puissent, de nouveau, avoir lieu.

Les secrétariats ont organisé des discussions non officielles pour tenter de faire avancer les pays vers un accord. Il ne s'agissait pas de discussions officielles ni même nécessairement destinées à alimenter directement les négociations officielles. Par exemple, [un Programme de travail intersessions virtuel](#) est en train de travailler pour parvenir à une compréhension mutuelle permettant d'accélérer la marche vers un accord sur le traité pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (BADJN), initialement prévu en 2020.

Dans des [dialogues sur le climat](#), certaines consultations réservées aux Parties ont été jugées constructives. La plupart des «dialogues non officiels» ont concerné la transparence et l'élaboration des rapports, ainsi que l'article 6 (mécanismes marchands et non marchands). Ce sont des questions essentielles pour rendre l'Accord de Paris pleinement opérationnel. Le financement manquait. Cruciales pour les pays en développement, les négociations sur un nouvel objectif de financement collectif devraient débiter à la prochaine réunion.

Les [sessions virtuelles](#) des organes subsidiaires de la CDB sont devenues un forum permettant aux Parties de partager des données sur leurs efforts fournis au niveau de la mise en œuvre. Les participants

ont testé en ligne [un processus d'examen mené par les Parties](#). Les délégués aux discussions sur le climat ont assisté à diverses manifestations imposées - des réunions demandées par les Parties pour discuter ou mettre en exergue une question donnée - au [Momentum de juin pour le changement climatique](#) et aux [dialogues sur le climat](#). Les réunions de la CDB et de la CCNUCC étaient généralement basées sur des exposés, assortis d'une session de questions-réponses. Ces formats fonctionnent bien dans un environnement virtuel. Les secrétariats et les pays ont «coché» certaines des manifestations sur leur liste de tâches, bien que de nombreuses questions de négociation restent en suspens pour 2021.

Pleine vitesse (et programme complet) pour l'avenir

Pour certains, l'environnement virtuel posait moins de défi. [Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable](#) (FPHN) a réorienté son examen des objectifs de développement durable pour se concentrer sur les effets de la pandémie, mais il a maintenu un ordre du jour chargé et a même coordonné toute une série de manifestations parallèles.

Nonobstant la réussite du FPHN, les petits organismes comptant moins de membres impliqués dans les décisions se sont mieux comportés dans l'environnement en ligne que leurs homologues plus importants en nombre de membres qui y sont impliqués. La plupart des décisions de fond de 2020

provenaient de ces organes axés sur la mise en œuvre.

[Le Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets marins et les micro-plastiques](#) a conclu avec succès ses travaux. Il a convenu d'une liste d'options pour lutter contre les déchets marins et les micro-plastiques, y compris un nouveau traité. L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement devra maintenant jauger ces options et décider des prochaines étapes. La 9e session de la Réunion des Parties (RdP9) à l'ASCOBANS a adopté des décisions portant sur la population de marsouins communs en grave danger d'extinction de la Baltique proprement dite, sur les débris marins et sur la disponibilité alimentaire et l'épuisement des ressources.

Des organismes de financement comme le Fonds vert pour le climat et le [Fonds pour l'environnement mondial \(FEM\)](#) ont réussi à adopter plusieurs décisions importantes. Le FEM a bénéficié, en juin, [d'un galop d'essai avec un programme réduit](#). Revenant avec un ordre du jour chargé pour sa [59e session du Conseil](#), le Conseil a approuvé 62 projets et programmes pour un montant total de 409,2 millions de dollars. Les négociations pour la huitième reconstitution du Fonds d'affectation spéciale du FEM ont également démarré en ligne.

Poursuite des travaux intersessions

Plusieurs organes ont cherché de leur mieux à continuer en obtenant des mandats pour

la poursuite des travaux intersessions. Ces travaux sont souvent essentiels à la mise en œuvre, car il prépare les décisions à l'intention des Parties et les aide à s'acquitter de leurs obligations.

Certains organes plus petits avaient déjà établi des mandats et des programmes de travail et pouvaient se connecter plus facilement. La CCNUCC a convoqué toutes ses réunions des organes constitués, en ligne. De même, le [Comité d'étude des produits chimiques](#) a adopté des décisions relatives à deux produits chimiques industriels utilisés dans des produits courants tels que les ordinateurs et les ustensiles de cuisine antiadhésifs, le décabromodiphényléther (décaBDE) et l'acide perfluorooctanoïque (PFOA). Leurs recommandations éclaireront les décisions des Parties à la Convention de Rotterdam, qui permet un commerce éclairé de certains produits chimiques dangereux.

Mais pour plusieurs autres organes, les travaux intersessions ont pris la forme d'exposés et d'accords sur les mandats de poursuite des travaux. La [Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination](#) a informé les Parties des efforts des groupes de travail restreints intersessions, lors de sa réunion de Groupe de travail à composition non limitée. Les Parties y ont adopté un nouveau programme de travail. Cela a grandement permis aux travaux sur les plastiques d'avancer avant que sa décision de soumettre les [plastiques à la procédure de consentement préalable](#)

[en connaissance de cause de la Convention](#) n'entre en vigueur le 1er janvier 2021.

La [Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone](#) s'est concentrée sur quelques questions de mise en œuvre et a accepté la composition de principaux comités, y compris le comité chargé d'enquêter sur les nouvelles émissions mystérieuses de CFC. Cela permettra aux travaux intersessions de se poursuivre, pendant que les délégués attendent que la «deuxième partie» de la CdP se réunisse. De même, [la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction](#) (CITES) est en train d'utiliser des outils en ligne pour organiser les travaux que les groupes de travail intersessions auraient abordés même si les Comités pour les plantes et les animaux s'étaient réunis.

Le Format en ligne, est-il ici pour rester ?

Les pays ont suggéré d'augmenter l'utilisation des réunions en ligne avant 2020. Les pays donateurs apprécient la rentabilité. Les pays en développement s'inquiètent de savoir si leur Internet peut gérer la situation et s'ils allaient devoir être éveillés toute la nuit, sachant que les réunions en ligne ont tendance à tourner autour des fuseaux horaires européens ou nord-américains. L'empreinte carbone des réunions en mode présentiel est énorme ; il y a des avantages clairs pour le climat et la réputation des Nations Unies liés aux voyages. Certains

L'impact de la COVID sur les avis scientifiques

L'avis scientifique est la pierre angulaire des accords multilatéraux sur l'environnement. Par exemple, début 2020 a vu l'achèvement de [la Cinquième Perspective mondiale de la biodiversité](#), qui prévenait [qu'aucun des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité 2011-2020 n'était atteint](#). Plus tôt dans l'année, la [Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques](#), nommée au prix Nobel de la paix, a appelé les dirigeants mondiaux à s'attaquer aux facteurs de la perte de biodiversité, précisant que le coût de tout impact serait 100 fois supérieur au coût de la prévention. Bien que leur rapport n'ait pas le même statut qu'une évaluation mondiale, il pourrait déterminer l'ordre du jour pour aller de l'avant - un rôle souvent rempli par la science.

Mais la pandémie constitue une menace importante pour la rapidité avec laquelle les scientifiques rassemblent, rédigent, acceptent et communiquent leurs avis. Les organismes scientifiques sont confrontés à des défis supplémentaires, travaillant dans un environnement virtuel qui peut amplifier de graves inégalités structurelles entre les genres et les niveaux de développement.

ont même aimé le format «hybride» du FPHN, auquel ont participé des milliers de personnes qui, autrement, n'auraient pas voyagé à New York.

Les incursions inattendues dans les délibérations et décisions virtuelles en 2020 pourraient stimuler la confiance dans les réunions en ligne et des appels en leur faveur. 2020 a montré que les réunions en ligne sont imparfaites, avec des limites claires. Mais certains organismes plus petits et plus techniques ont montré le potentiel.

Dans le cas du [sixième Rapport d'évaluation du GIEC](#), la vague de verrouillages successifs a entraîné de graves retards dans l'élaboration des avis scientifiques à temps pour les négociations. Les grandes lignes ont été [adoptées](#) fin février, mais depuis, de nombreux contributeurs travaillent à domicile. Ceux qui ont des responsabilités de garde - souvent des femmes - ont déclaré disposer de beaucoup moins de temps pour travailler. D'autres n'ont pas pu accéder à leurs données, stockées sur les lecteurs informatiques universitaires. Les contributeurs aux évaluations ont déclaré avoir travaillé comme jamais pendant la pandémie, à la fois pour se tenir au courant de la littérature et pour s'acquitter de leurs obligations professionnelles. Même [avec le projet de rapport retardé en 2021](#), et le rapport final prévu pour 2022, [la qualité d'un projet rédigé par des contributeurs volontaires, dont le délai est dépassé, peut souffrir.](#)

Cela signifie également que les négociations pour la [CdP 26 de la CCNUCC](#) se dérouleront sans les avis scientifiques nécessaires pour guider les décideurs. L'ambition climatique exige autant de données scientifiques solides que de volonté politique. Elle soulève une question essentielle : comment les organes consultatifs scientifiques, tels que l'IPBES ou le GIEC, peuvent-ils gérer une charge de travail immense de manière équitable et efficace pendant la pandémie ?

Impact de la pandémie sur la gouvernance environnementale mondiale en 2020

| Sessions | Dates d'origine; dates de report* | Sessions virtuelles associées |
|--|--|--|
| Changement climatique | | |
| Organes subsidiaires de la CCNUCC (52e réunions) | 1-11 juin 2020; Dates reprogrammées à déterminer | Le momentum de juin pour le changement climatique s'est tenu pratiquement en juin 2020 |
| COP 26 de la CCNUCC (Conférence de Glasgow sur le changement climatique) | 9-19 novembre 2020; Reprogrammé du 1er au 12 novembre 2021 | Dialogues sur le climat et sommet sur l'ambition pour le climat qui s'est tenu pratiquement en décembre 2020; |
| Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (53e réunion) | 1-4 octobre 2020; Dates reprogrammées à déterminer | |
| Biodiversité | | |
| Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 24) et Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 3) | 18-29 mai 2020; Dates reprogrammées à déterminer | Sessions spéciales de la CDB tenues pratiquement en septembre 2020, sessions virtuelles non officielles du SBSTTA 24 et du SBI 3 prévues pour février et mars 2021 |
| Troisième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la CDB sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 | 27-31 juillet 2020; Dates reprogrammées à déterminer | |
| COP15 de la CDB (Conférence des Nations Unies sur la biodiversité) | 15-28 octobre 2020; Dates reprogrammées à déterminer | La COP-Ex s'est réunie virtuellement en novembre 2020 pour adopter le budget en utilisant la procédure de silence |
| Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (CIG 4) | 23 mars-3 avril 2020; Reprogrammé du 16 au 27 août 2021 | L'événement virtuel a lancé les travaux intersessions le 14 septembre 2020 |

| Sessions | Dates d'origine; dates de report* | Sessions virtuelles associées |
|---|---|---|
| Congrès mondial de la nature de l'UICN | 11-19 juin 2020; Reprogrammé du 3 au 11 septembre 2021 | |
| Sommet sur la biodiversité | 22-23 septembre 2020; | L'événement virtuel a eu lieu le 30 septembre 2020 |
| Commission CITES pour les animaux et les plantes et session conjointe | 13-23 juillet 2020; Dates reprogrammées à déterminer | |
| Commission permanente de la CITES (73ème session) | 5-9 octobre 2020; Dates reprogrammées à déterminer | |
| 68ème réunion de la Commission baleinière internationale (CBI) | 25 septembre -2 octobre 2020; Reprogrammé du 3 au 10 septembre 2021 | |
| Sols | | |
| CRIC 18 de la LCD | 24-26 novembre 2020 | Reprogrammé en tant que réunion virtuelle du 15 au 19 mars 2021 |
| Océans | | |
| Edition 2020 de la Conférence des Nations Unies sur les océans | 2-6 juin 2020; Dates reprogrammées à déterminer | |
| Edition 2020 de la Conférence Notre Océan | 7-8 décembre 2020; Dates reprogrammées à déterminer | |
| Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer (21ème réunion) | 22-26 juin 2020; Reprogrammé du 14 au 18 juin 2021 | |

| Sessions | Dates d'origine; dates de report* | Sessions virtuelles associées |
|---|---|--|
| Produits chimiques et déchets | | |
| Processus intersessions pour l'examen de la SAICM et de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 (4ème réunion) | 23-27 mars 2020; Dates reprogrammées à déterminer | |
| Cinquième Session de la Conférence Internationale sur la gestion des produits chimiques (CIGPC 5) | 5-9 octobre 2020; Reprogrammées du 5 au 9 juillet 2021 | |
| Groupe de travail à composition non limitée de la Convention de Bâle (12ème réunion) | 22-25 juin 2020 | La réunion virtuelle a eu lieu du 1er au 3 septembre 2020 |
| Commission de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (16ème réunion) | 14-18 septembre 2020 | Reprogrammée en tant que réunion virtuelle du 11 au 16 janvier 2021 |
| Comité d'étude des produits chimiques de la Convention de Rotterdam (16ème session) | Septembre 2020 | Une réunion virtuelle a eu lieu du 8 au 11 septembre 2020 |
| Groupe spécial d'experts à composition non limitée sur les déchets marins et les micro-plastiques (4ème réunion) | | Une réunion virtuelle a eu lieu du 9 au 13 novembre 2020 |
| Finance | | |
| Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (58ème réunion) | 2-4 juin 2020 | Une réunion virtuelle a eu lieu les 2 et 3 juin 2020 |
| Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (59ème réunion) | | Une réunion virtuelle a eu lieu du 7 au 11 décembre 2020 |
| Forêts | | |
| FNUF | 15 4-8 mai 2020 | Discussions virtuelles sur ordre du jour réduit, décision adoptée par procédure de silence le 30 juin 2020 |
| Conseil international des bois tropicaux (56ème session) | 9-14 novembre 2020 | Une réunion virtuelle a eu lieu du 9 au 13 novembre 2020 |

| Sessions | Dates d'origine; dates de report* | Sessions virtuelles associées |
|---|--|--|
| Ozone | | |
| 42ème réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (GTCNL 42) | 13-17 juillet 2020 | Discussions virtuelles sur ordre du jour réduit 14-16 juillet 2020 |
| Conférence des Parties à la Convention de Vienne (COP 12) et Réunion des Parties au Protocole de Montréal (MOP 32) | 23-27 novembre 2020 | Une réunion virtuelle avec ordre du jour modifié pour la MOP 32 Partie 1 a eu lieu du 23 au 27 novembre 2020 |
| Développement durable | | |
| Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour commémorer le 75ème anniversaire de l'ONU | 21 septembre 2020 | La réunion virtuelle a eu lieu le 21 septembre 2020 |
| Moment ODD | 18 septembre 2020 | La réunion virtuelle a eu lieu le 18 septembre 2020 |
| Cinquième Forum multipartite des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation au service des ODD | 12-13 mai 2020 | Date de report à déterminer |
| Forum politique de haut niveau sur le développement durable | 7-16 juillet 2020 | Une réunion virtuelle a eu lieu du 7 au 16 juillet 2020 |
| 3ème Forum mondial des Nations Unies sur les données | 18-21 octobre 2020 ; Reprogrammé du 3 au 6 octobre 2021 | Une réunion virtuelle avec ordre du jour modifié a eu lieu du 19 au 21 octobre 2020 |

*Dates révisées au 1er février 2021



Impact de la COVID sur l'environnement mondial

La COVID-19 a changé nos vies, mais a-t-elle modifié l'environnement mondial ? Comment a-t-elle affecté la mise en œuvre des accords environnementaux au niveau international ? Les réponses à ces questions continueront de se révéler au fur et à mesure du déroulement des vagues de la crise.

Pour de nombreux pays développés, qui ont jusqu'à présent été à l'abri des pires dégradations environnementales, la COVID peut enseigner la dure leçon que cette crise est la conséquence très réelle d'un changement climatique absolu, du déboisement et de la destruction de la nature.

La COVID a-t-elle réduit notre impact environnemental ?

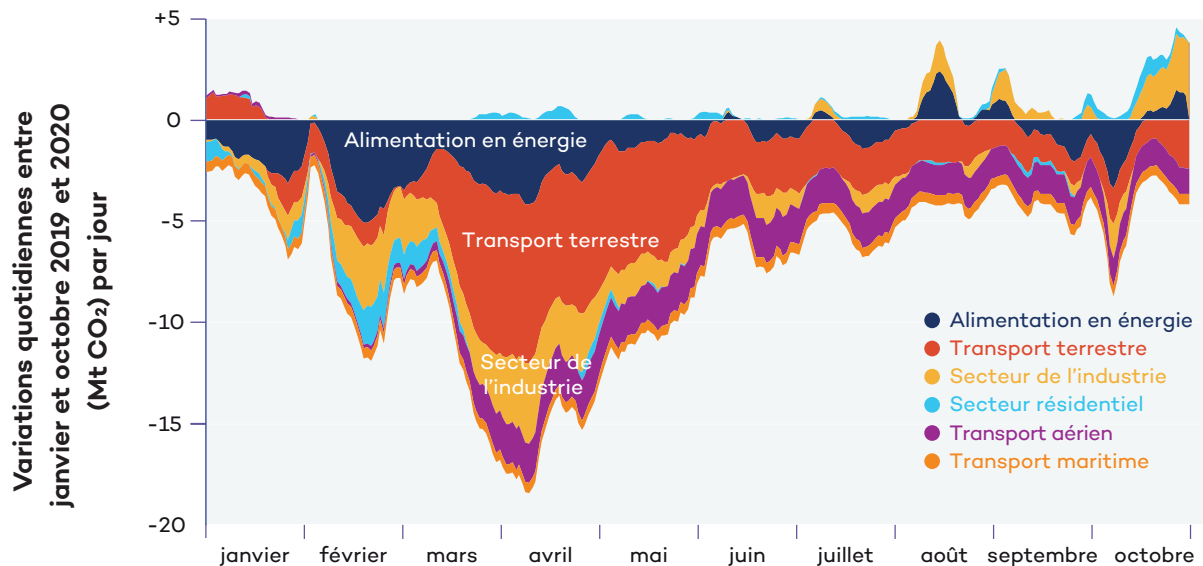
Nos vies sont devenues plus restreintes. Nous avons moins voyagé. Les vagues de confinements signifiaient que nous quittions rarement la maison. Certes, on espérait que cela allait permettre une réduction de notre impact sur l'environnement.

Malheureusement, les scientifiques conviennent que ce n'est guère le cas. Si la COVID a conduit à certaines réductions de notre impact collectif, il s'agirait, au mieux, d'un «sursaut» dans le système - et au pire, d'une flambée de ce que nous devrions éviter.

Le sursaut des émissions. Les confinements ont permis de réduire les émissions : au plus fort de la pandémie, [les émissions mondiales quotidiennes ont chuté de 17%](#) par rapport à 2019. Selon la force et le calendrier des mesures de confinement contre la pandémie, les émissions totales de CO₂ [pourraient baisser d'environ 5% en 2020](#). Mais, le consensus est que ces changements sont temporaires. La baisse montre également que la plupart des émissions - jusqu'à 83% - sont structurelles, liées aux transports et aux systèmes énergétiques. Nous ne réduirons pas les émissions sans changement transformateur. En outre, à mesure que les vaccins se rapprochent, il est possible qu'un grave effet de «rebond» vienne effacer les éventuelles réductions d'émissions enregistrées.

L'écart en matière de conservation. Les conséquences des premiers confinements semblaient encourageantes contre le trafic illégal d'espèces sauvages. [Le braconnage des rhinocéros sud-africains a diminué de moitié](#) en six mois à partir de mars 2020. Avec l'assouplissement des restrictions, cependant, les organisations idoines ont constaté une [augmentation du braconnage](#). Les deux moteurs de la perte de revenus du tourisme et d'une grave récession économique [pourraient éroder les incitations à la conservation](#) et réduire les revenus des ménages, conduisant à une augmentation

Figure 2. L'impact du COVID-19 sur les émissions de gaz à effet de serre



Source : reproduite avec la permission du PNUE, Édition 2020 du 'Emissions Gap Report'.

du braconnage et d'autres activités qui affecteront négativement la biodiversité.

La flambée des plastiques. Avant la pandémie, la demande de plastique recyclé était supérieure à la demande de plastique vierge pour la toute première fois. [Cette tendance s'est maintenant inversée.](#) Nous utilisons davantage les plastiques pendant la pandémie, pour les équipements de protection individuelle et pour les contenants jetables. Tant que nous aurons besoin de protection et que manger dans les restaurants sera restreint, [l'utilisation du plastique continuera d'augmenter.](#) [L'ONU est sur le point de prendre une décision sur la manière de régir les plastiques marins,](#) et cela pourrait éventuellement inclure un nouveau traité. Ce défi est désormais plus redoutable qu'on ne le pensait il y a à peine un an.

Qu'est ce qui a changé ?

La pandémie met au premier plan de nouvelles façons de penser les changements

environnementaux et les politiques y afférentes. Ou peut-être simplement les mêmes vieilles idées, repensées pour nos crises actuelles dans les domaines de la santé, du climat et de la biodiversité.

Le débat politique américain

Dans sa campagne pour la présidence des États-Unis, Joe Biden a couru sur l'une des [plateformes climatiques les plus fortes de l'histoire de son pays.](#) Les États-Unis ont officiellement quitté l'Accord de Paris en novembre. Le pays semble maintenant prêt à s'y joindre de nouveau. Biden a [nommé au poste d'envoyé climatique, John Kerry,](#) qui a joué un rôle central dans le dernier coup de pouce pour obtenir l'Accord de Paris. Malgré tout l'optimisme, certains en sont à s'interroger si les États-Unis conduiraient vraiment l'ambition ou s'en tiendraient à [la vieille rengaine «tu veux ou tu ne veux pas».](#) Quel que soit le résultat, un joueur puissant et de longue date est de retour dans la partie.

Inégalités et justice environnementale

Les militants associent depuis longtemps les crises environnementales aux inégalités raciales et sociales. Les populations marginalisées, les femmes, les jeunes, les peuples racialisés et les peuples autochtones, ont été les plus durement touchés par la pandémie, ajoutant au fardeau accablant et disproportionné auquel ces peuples sont confrontés en première ligne, face au changement climatique et à la perte de biodiversité. Les impacts de la dégradation de l'environnement sur les résultats sanitaires, et de la perte de biodiversité, en particulier, sont les plus importants parmi les populations vulnérables, en particulier celles qui dépendent des ressources naturelles pour survivre et qui vivent sans régimes solides de protection sociale.

Atteindre l'ODD 2 (Éradication de la faim) semble désormais moins probable. Les confinements continuent de perturber les chaînes alimentaires mondiales et d'intensifier les insuffisances du système alimentaire mondial. La FAO estime que 83 millions de personnes supplémentaires, et peut-être jusqu'à 132 millions, pourraient souffrir de la faim en raison de la récession économique déclenchée par la COVID-19. 100 millions de personnes pourraient être poussées dans l'extrême pauvreté.

La COVID a précipité des crises politiques du Caucase à l'Asie centrale. Des crises supplémentaires ne manqueront pas de compromettre la capacité de ces pays à faire face aux crises sanitaires et environnementales. Le multilatéralisme pourrait aider. L'édition 2020 du Rapport social dans le monde fait état de «niveaux d'inégalités historiquement élevés» et appelle à «une action concertée, coordonnée et multilatérale» pour s'attaquer aux principaux

défis qui affectent les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux.

La COVID et l'environnement : pas un aperçu, mais l'événement principal

Alors même que le monde était confronté au confinement et à des systèmes de santé débordés tout au long de 2020, des conditions météorologiques extrêmes se sont manifestées, coup après coup. Dans le tourbillon de mauvaises nouvelles, il peut sembler impensable d'en réciter les effets. Un quart du Bangladesh était sous l'eau en juin et juillet. La saison des ouragans dans l'Atlantique a épuisé l'alphabet anglais. Les responsables météorologiques ont dû utiliser des lettres grecques lorsque les États côtiers ont été battus par des tempêtes successives incessantes. Tout au long de l'année, différentes régions, en particulier l'Australie et l'Arctique, ont connu leurs pires saisons d'incendie depuis des décennies. Les morts se comptent par milliers ; les dommages par milliards. Chacune de ces catastrophes retiendrait l'attention du monde au cours d'une année «normale».

Si cela n'a pas été clair auparavant, 2020 est l'ultime étude de cas selon laquelle la dégradation du climat, la crise de la biodiversité, la pollution matérielle et les menaces pour la santé humaine ne sont ni des avènements lointains, ni des problèmes séparés. Ils sont le monde tel qu'il est et tel qu'il sera : une crise qui se transforme en crise, chacune étant interconnectée aux autres dans leurs causes et dans leurs solutions. Comment les organisations vont-elles changer pour s'adapter à cette réalité qui a été reniée pendant si longtemps ?



Prévisions pour 2021 et au-delà

Nous savons que 2021 pourrait être une année chargée. Une grande partie du travail de 2020 a été reportée. Si les pays peuvent se réunir, les délégués essaieront de rattraper le retard accusé pendant une année largement perdue. Mais est-ce que les choses seront plus ou moins les mêmes ou est-ce que l'impact de la crise de la COVID-19 changera la donne ?

Les partisans d'une «relance verte» après la COVID ont fait valoir que les solutions systémiques pour redémarrer l'économie sont les mêmes que celles que l'on prendrait pour faire face aux crises sociales et environnementales. Centrer et valoriser une économie de soins, reconnaître [le rôle des femmes](#) ; déraciner [les instruments économiques et sociaux de la suprématie blanche](#) ; et maintenir le rôle des peuples autochtones dans la protection des écosystèmes, entre autres, estiment-ils, sera essentiel à la fois pour reconstruire l'économie mondiale et pour prévenir les crises futures. Nous n'avons pas besoin d'une relance verte uniquement. Nous avons besoin d'une relance qui soit à la fois verte et inclusive.

Pourtant, on ne sait ni comment ni où la coopération pour une reprise verte mondiale pourrait s'insérer dans un programme multilatéral. Des dirigeants et des diplomates ont prononcé cette phrase dans diverses manifestations, de la [Table ronde de haut](#)

[niveau sur l'action climatique](#) au [Forum politique de haut niveau](#) (FPHN). Mais la question n'a pas trouvé sa place dans l'ordre du jour de la CCNUCC. Certains ont suggéré que les ODD constituent le cadre de la relance, mais ce programme a été conçu pour être mis en œuvre à titre volontaire et il n'est pas lié à un organe décisionnel mondial. [Une coordination mondiale pourrait aider à canaliser les ressources vers des projets verts](#) et créer des emplois. Cela pourrait permettre d'éviter toute perturbation des échanges et de stimuler la croissance économique. Jusqu'à présent, on ne voit pas beaucoup d'enthousiasme pour la construction d'une alliance entre ceux partis qui ont choisi une relance verte et inclusive. Les efforts semblent actuellement nationaux et sans doute juste ponctuels.

La nécessité de comprendre les liens entre la biodiversité, les services écosystémiques et la santé humaine, sans parler des co-avantages des politiques qui intègrent les trois, [était déjà à l'ordre du jour de la CDB](#). En décembre 2020, une [session virtuelle spéciale des organes subsidiaires de la CDB s'est concentrée sur la biodiversité, 'One Health et COVID-19'](#). Alors que les scientifiques s'expriment de plus en plus sur [le rôle de la biodiversité dans le renforcement de la résilience](#) et la [protection contre l'émergence et la transmission de maladies infectieuses](#), un [atelier de l'IPBES](#) a souligné que les mêmes activités humaines

qui entraînent le changement climatique et la perte de biodiversité, à savoir : les changements dans l'utilisation des terres, l'expansion et l'intensification de l'agriculture et les modes non durables de production, de consommation et de commerce, entraînent également des risques de pandémies

Cela renouvelle l'accent mis sur les causes profondes de la dégradation de l'environnement et des pandémies - et la nécessité de s'orienter plutôt vers la prévention que vers la tentative de répondre aux catastrophes. [L'avant-projet actualisé du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020](#) reconnaît la nécessité d'une action politique urgente et transformatrice. Une concentration sur les causes profondes et la fourniture d'un financement et d'un soutien suffisants, pourraient stabiliser la biodiversité au cours des 10 prochaines années et même conduire à son rétablissement d'ici 2050. Au-delà des outils de conservation traditionnels, tels que les aires protégées, le projet de cadre prévoit de nouveaux mécanismes pour assurer une production et une consommation durables et pour intégrer la biodiversité dans des secteurs tels que l'agriculture et la pêche.

L'élimination progressive des subventions nocives - l'argent destiné à des activités qui détériore la nature - serait un bon début. Cet objectif ne peut être atteint que par des approches coordonnées entre les ministères au niveau national et entre les forums au niveau international. La communauté environnementale a les yeux rivés [sur les négociations de l'OMC sur les subventions](#)

[à la pêche](#), qui visaient l'obtention, en 2020, d'un accord sur des disciplines éliminant les subventions accordées à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et interdisant les subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, conformément à [l'ODD 14.6](#). L'échéance [n'a pas été respectée](#) mais les discussions ont avancé comme jamais auparavant et se poursuivront en 2021.

La nécessité de traiter les risques de maladies zoonotiques dans le commerce des espèces sauvages [devrait influencer le programme de la CITES](#). Actuellement, les maladies zoonotiques sont considérées comme ne relevant pas de son mandat, mais des appels ont été lancés à la CITES et à ses Parties pour s'attaquer à l'impact de la COVID-19. Les Parties pourraient modifier la Convention pour y ajouter une nouvelle annexe sur les espèces qui pourraient constituer une menace pour la santé humaine ou animale. Les pays pourraient aussi renforcer les partenariats existants ou en établir de nouveaux, axés sur la santé et le commerce des espèces sauvages. Alors que d'autres voix soulignent la nécessité d'un nouveau traité sur la criminalité liée aux espèces sauvages, par exemple en élaborant un [quatrième protocole sur la criminalité liée aux espèces sauvages](#) dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (CNUCTO) ou celui des aspects sanitaires du commerce des espèces sauvages, les pays sont susceptibles d'explorer le potentiel de la CITES en attendant.

2021 nécessitera une coopération mondiale sans précédent. La solidarité internationale est plus que jamais indispensable. Mais les réponses à la pandémie ont eu une saveur nettement nationaliste, tandis que les mesures d'urgence au nom de la santé publique ont suscité de graves préoccupations en matière de droits de l'homme. Les dirigeants mondiaux se sont réunis virtuellement en décembre lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la pandémie. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) y a signalé d'importants déficits de financement concernant son accès à l'Accélérateur aux outils de lutte contre la COVID-19 (ACT). Alors que les pays du Nord envisagent une année 2021 plus normale grâce à la disponibilité des vaccins, les pays à faible revenu n'y ont pas accès, chose qui met en péril des décennies de progrès économique.

Une distribution mondiale inégale des vaccins nuit également à l'action multilatérale sur l'environnement. Les délibérations et les décisions nécessitent la participation de tous les pays. L'action pour le climat et la biodiversité est plus ambitieuse lorsque les plus touchés - souvent les pays en développement - sont dans la salle. Les décisions nécessitent un consensus. La coopération mondiale sur les vaccins touche tous les domaines du multilatéralisme.

A notre avis, l'année prochaine guidera à la fois nos sociétés et notre environnement dans l'un ou l'autre des deux avenir envisageables. Soit les pays et le monde se rendront compte

que la société et l'environnement ne font qu'un, et renaîtront des cendres d'une pandémie en vue d'un avenir durable ; soit ils ignoreront les leçons de leur expérience collective et suivront un chemin qui les trimballera d'une crise à l'autre.

2021 va être une année intéressante.

